

Compte-rendu du Conseil d'École *mardi 8 novembre 2011*

Présents :

Les conseillers municipaux chargés des affaires scolaires : Mme Dubourdiou, M. Coulais, M. Pointet.

Les représentants de parents d'élèves élus : Mesdames Bertrand, Cox, Messieurs Kappelhof-Lançon, Lartigue, Santaolalla.

Les enseignant(e)s : Mesdames Lunel, Moisan, Settini, Delaporte, Boucard, Marin, M. Mazeau.

Le responsable de l'A.P.S. : M. Serigne N'Dao

Excusés :

Parents d'élèves : Mesdames Roussel, Amaral, Demory, M. Courtel

Enseignante : Madame Méry

Municipalité : Madame Ferrer, Maire

Education Nationale : Monsieur l'Inspecteur

Présentation des nouveaux parents d'élèves :

Mesdames Rauzy, Méneret, M. Santaolalla.

Présentation du nouvel enseignant :

M. Stéphane Mazeau, enseignant de la classe de CM2, présent pour une année.

Accueil périscolaire :

M. Serigne N'Dao, responsable de l'A.P.S., soulève le problème des dossiers d'inscription pour les élèves accueillis. Il semble que pour certains parents, les dossiers ne soient pas complets. Il est impératif de se rapprocher de la C.D.C. Une inscription de *tous les élèves* de l'école pourrait être envisagée à la rentrée scolaire prochaine, afin que chaque enfant soit accueilli en cas de retard exceptionnel des parents à 16h30.

Les dossiers incomplets touchent une vingtaine d'élèves. La capacité d'accueil est de 62 enfants.

Horaires élargis : l'A.P.E a écrit à la C.D.C pour savoir s'il serait possible d'élargir l'heure du soir à 19 heures. Il n'a pas été donné de réponse à ce jour.

> Une quantification sera à faire si cela est possible. Actuellement, il semble que trois familles arrivent en retard suite à des problèmes de trafics routiers.

Effectifs :

166 élèves présents à la rentrée 2011. Prévision 2012 : 145

Il a été enregistré 9 enfants nés en 2009 pour la rentrée 2012 or 30 élèves de CM2 partent au collège.

Pour un maintien de la septième classe, monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale a donné le chiffre de 160 élèves au minimum.

Pour la rentrée 2012, madame le Maire nous informe que les nouveaux logements ne seront pas livrés (report pour des problèmes administratifs).

Le P.L.U 2012 / pas de réponse pour l'assainissement communiquée par la préfecture.

Accueil des enfants des autres communes :

La mairie nous informe qu'elle ne peut pas accepter tous les enfants (coût pour la commune).

Une dérogation peut être accordée par madame le Maire si l'enfant a de la famille ou une gardienne sur la commune.

Vote du règlement intérieur :

Deux modifications :

- ✓ « Si exceptionnellement, la personne responsable de l'enfant a un empêchement et ne peut arriver à l'heure, à 12h10 ou 16h40, l'enfant sera automatiquement confié au restaurant scolaire ou à l'A.P.S., sous réserve d'inscription à la C.D.C. »
- ✓ « Il est interdit de mâcher du chewing-gum dans l'école. »

Divers :

- + Fiche d'inscription à la restauration scolaire : pour éviter les problèmes de cette année, il est demandé que des fiches soient transmises aux familles par courrier ou au moins un mois avant la fin de l'année scolaire.
- + Projet d'école : en participation avec Mme Roussel et M. Courtel, les classes de CE1 et CE2 ont prévu l'élaboration de panneaux d'exposition à la Mairie, de plusieurs activités économiques (commerçants, artistes, ...) du village.
- + Visite par petits groupes de quatre élèves accompagnés par un parent, le 22 novembre à 14 heures chez chaque acteur de la place du village (coiffeur, esthéticienne, épicerie, ...). Puis à l'école, mise en forme avec l'outil informatique et finalisation sous forme de panneaux.
- + Il est demandé au moins dix parents pour l'encadrement.
- + Pour le cycle III, les enseignants souhaitent travailler avec la Mairie sur le fonctionnement de cette collectivité, les élections, mais aussi avec une association d'anciens combattants (pour le 8 mai 2012). De plus, une demande d'intervention de personnes du milieu médical (infirmier, médecin) ou associations de secourisme, pompiers, a été faite pour travailler sur l'hygiène et la sécurité avec les élèves.
- + Projet U.S.E.P. pour trois classes.
- + Classe de découverte-poney prévue pour la classe de PS/MS, à Villeneuve sur Lot.
- + Projet poney avec le club de Latresne (MS/GS).